

JUILLET 2024



LA CFE-CGC VOUS INFORME PREMIER SEMESTRE A LA BGNP



NOUVEAU SCHEMA DE DISTRIBUTION BANCAIRE :

Dans la continuité du plan stratégique du Groupe, La Banque Postale lance en 2024 une transformation impulsée par trois grands axes : le renforcement de ses fondamentaux, le développement des leviers de croissance et de diversification et enfin l'évolution de son modèle. Pour aligner les objectifs commerciaux à la trajectoire financière de la Banque, la BGNP a mis en place **un nouveau schéma de distribution** intégrant la prise en charge des clients grand public, des clients patrimoniaux et renforçant le management bancaire.

- **PRISE EN CHARGE DES CLIENTS GRAND PUBLIC :**

- Un modèle identique déployé sur l'ensemble du territoire tenant compte de la typologie des secteurs

- La volonté de considérer le Chargé de Clientèle comme un acteur de la relation omnicanale de proximité en appui du Conseiller Bancaire de Proximité (Expérimentations : Appels Entrants/Sortants Multi-Métiers avec Vente à distance, Prise de RDV bancaire, Évolution du périmètre de commercialisation...)

- **PRISE EN CHARGE DES CLIENTS À ENJEUX & PATRIMONIAUX :**

- Création de la fonction des Chargés d'Affaires Expert en Patrimoine (CAEP) en Territoire qui permet de couvrir plusieurs secteurs qui ne disposent pas du volume de clients patrimoniaux suffisants pour créer un CAEP secteur.

- Mise en place du Chargé d'Affaires en remplacement des fonctions de COFI III.2 et de COCLI.

- **RENFORCEMENT DU MANAGEMENT BANCAIRE :**

- Le Directeur Appui Conseil Bancaire (DACB) est mis en place progressivement (de mai 2024 à décembre 2025) sur les secteurs à portée managériale large (6 conseillers bancaires et plus).

- Une animation locale des DACB par les DEX est en cours (sept. 2024)

- **GÉNÉRALISATION DU PORTAIL AUGMENTÉ DU DIRECTEUR DE SECTEUR QUI :**

- Dispose des mêmes outils que les COBAS & DACB,

- Effectue ponctuellement un acte de gestion ou de vente,

- Pilote l'activité de la LCB,

- Négocie les conditions d'octroi et les dérogations tarifaires pour le crédit immobilier,

- Pilote l'accréditation des COBAS en formation/alternance.

La transformation du Groupe conduit à l'évolution du périmètre d'actions des postiers et à l'accroissement de leurs responsabilités. Notre organisation syndicale constate l'évolution des métiers et des nouvelles compétences qui les accompagnent. La CFE-CGC demande le respect de la charge de travail et **revendique une reconnaissance salariale tenant compte des nouvelles compétences acquises.**



QUID DU TÉLÉTRAVAIL EN BGN ? EXPÉRIMENTATION V/S GÉNÉRALISATION : LA CFE-CGC A FAIT UN CHOIX SANS AMBIGUITÉ



Il est important de rappeler qu'en juillet 2023, la **CFE-CGC a été la SEULE organisation syndicale a signé l'accord** sur « *une organisation en bureau de poste adaptée aux besoins des postiers et des clients* » permettant un **premier pas vers le travail à distance** pour la LCB avec la réalisation des formations réglementaires sur un site postal le plus proche du domicile.

Alors si un autre syndicat se satisfait du lancement d'une expérimentation du travail à distance sur un site postal afin de réaliser des formations en IDF et en métropole Lilloise pour la LCB sur la période des JO...

Pour la CFE-CGC, le compte n'y est pas !

Une simple expérimentation aujourd'hui alors même que l'accord de 2023 signé par la CFE-CGC prévoyait une généralisation du télétravail.

La CFE-CGC continue a revendiqué la mise en place du télétravail pour la LCB !



LE POUVOIR & LA CAPACITÉ D'AGIR DES MANAGERS ET DES ÉQUIPES : LE DÉVELOPPEMENT & L'ACCOMPAGNEMENT

Parce que les clients ont besoin d'avoir des canaux et des process simplifiés, parce que les postiers veulent participer aux actions menées, **il est important que la responsabilisation et la marge de manœuvre dans leur quotidien professionnel soient mises en place.** La BGN souhaite donner **plus de pouvoir en simplifiant les process**, et s'inspirer des remontées territoriales pour une amélioration en continu.

Le pouvoir d'agir va permettre des marges de manœuvre renforcées et utiles qui permettront de déverrouiller le système. **Il va permettre de disposer d'un pouvoir de décision commerciale bancaire élargi** (crédit à la consommation, l'argent au quotidien et l'IARD..)

La capacité d'agir consiste à un accompagnement individuel et collectif. Une équipe qui partage les responsabilités, qui s'auto-organise et trouve des solutions pour atteindre ses objectifs dans son périmètre de responsabilité.

La CFE-CGC a porté le pouvoir d'agir et l'autonomie de la ligne managériale. Le Groupe ne peut passer à côté de l'ouverture d'une négociation pour un vrai Accord Cadre et Encadrement.





MAGELLAN : PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INDIVIDUEL & COLLECTIF POUR LES MANAGERS

Magellan est un programme de développement individuel et d'équipes destiné aux managers (« du manager dirigeant au manager de proximité ») pour accompagner les transformations de la BGNP. Cette démarche va permettre d'accompagner chaque manager dans son **évolution personnelle et professionnelle**, de transformer progressivement la culture managériale d'un style souvent très descendant vers un style davantage **collaboratif et responsabilisant**. Chacun aura l'opportunité d'une meilleure connaissance de soi, via une méthode intégrant un autodiagnostic, une journée d'animation réflexion, un entretien de projection.

Ce programme favorise la **prise de hauteur**, l'ouverture et le « pas de coté », qui développe de nouvelles pratiques et **postures managériales gagnantes**, offrant des espaces d'échanges de pratiques inspirantes à travers des dynamiques collectives.

La CFE-CGC s'est exprimée pour demander que cette démarche soit élargie à l'ensemble des postiers et intégrée dans le prochain Accord Social Groupe.



LES FUSIONS DE SECTEUR EN DEX LA CFE-CGC INTERROGE & INTERPELLE

Les revues de portefeuilles de la LCB sont-elles devenues la variable d'ajustement de l'emploi des cadres ?

La CFE-CGC demande une présentation chiffrée de la politique d'emploi des cadres au sein des instances, nous constatons que :

- Des portefeuilles de la LCB ont été supprimés, supprimant par la même occasion l'éventualité d'un DACB,
- Des fusions en secteur font disparaître des postes de DS, REC et RE,
- Des fusions de territoires suppriment des postes de DT,
- Des fonctions de cadres en DEX ne sont pas remplacées,
- Des difficultés pour certains cadres pour retrouver un poste lors du passage des DR en DEX.

La CFE CGE revendique une véritable gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences ainsi que la transparence sur la cible emploi des postes de cadres en secteur et en DEX.



LE TIMBRE NUMERIQUE

Lancée il y a 2 ans puis mise en stand by, **cette nouvelle offre issue de l'intelligence artificielle consiste à être une solution complémentaire à la Lettre Verte de - de 20g.**

Cette solution d'affranchissement est accessible uniquement sur mobile : 100 % digitale, elle consiste à reporter un code sur une enveloppe avant de la déposer dans nos célèbres boîtes aux lettres.



J'ADHÈRE

À LA CFE-CGC GROUPE LA POSTE
LE SYNDICAT
DES CADRES & DE L'ENCADREMENT.

CONTACTEZ VOTRE REPRESENTANT LOCAL
[CFECGCGROUPELAPOSTE.FR](https://www.cfecggroupelaposte.fr)



Dalila YOUSFI
Vice-Présidente CFE-CGC
Référente Nationale BGNP

100% À VOS CÔTÉS
VOTEZ CFE-CGC